

Le marché local, et même le marché national, ne suffit plus. Il faut songer au marché international, et c'est à ce moment que le gouvernement fédéral se doit d'intervenir et d'unir ses efforts à ceux des provinces pour affronter la concurrence faite par les autres pays sur le marché international.

Lorsque le ministre nous affirme que nous avons exporté plus de deux milliards de produits forestiers, nous avons ici la preuve de l'efficacité de cette entente obligatoire fédérale-provinciale.

Dans les conditions actuelles, si nous n'avions pas cette entente toujours de plus en plus présente entre les provinces et le gouvernement central, nos produits forestiers, au lieu de continuer à envahir les marchés étrangers, ne feraient que demeurer dans un état de marché national, de marché local. C'est vous dire que notre groupe appuie sans réserve les efforts que fait le ministère actuellement dans le domaine forestier.

C'est en multipliant ces rencontres, ainsi que je le mentionnais tantôt, que nous en viendrons à nous faire connaître au monde entier comme étant un marchand digne de nos temps modernes. Je veux ici noter un travail qui devrait attirer l'attention toute spéciale du ministère, soit le réensemencement des terres aptes à la sylviculture.

ICI, je veux dire quelques mots de ma région, de mon comté; nous sommes une région en partie agricole, mais nous sommes surtout une région forestière. Quand je vois toute cette étendue de terre où, il y a vingt ou trente ans, nous ne voyions que forêt, à 100 milles à la ronde, et qu'aujourd'hui, on n'y trouve qu'un désert, on se demande pourquoi. La réponse est simple, c'est que des gens imprévoyants, des gouvernements imprévoyants, ont négligé de s'occuper du réensemencement des forêts. Que la forêt ait été rasée par les bûcherons ou par le feu, et surtout dans le cas des incendies, c'est surtout dans ce cas où je dis que le gouvernement devrait intervenir pour faire de ces immenses plaines, des forêts qui demain donneront la nourriture et le travail aux habitants de notre pays.

Monsieur le président, dans le domaine forestier, et surtout dans celui de la sylviculture, nous sommes trente ans en retard. Il y a trente ans, si l'on avait fait un peu de ce qui se fait aujourd'hui dans ce domaine, au lieu de voir des déserts où il y avait auparavant de belles forêts, nous aurions des forêts déjà prêtes à être exploitées et dont le produit jouerait un rôle dans l'économie du pays, soit celui d'alimenter nos moulins à papier. C'est vous dire que ce travail d'ensemencement des terres dans nos campagnes,

[M. Gauthier.]

des terres qu'on juge aujourd'hui incultes, devient une question vitale pour nos régions forestières.

Comme les orateurs qui m'ont précédé l'ont dit, on a accompli un certain travail grâce au plan ARDA. C'est un premier pas vers la repossession de nos terres, car si le plan ARDA joue son rôle dans l'agriculture, je suis d'avis que pour nos régions forestières on devrait l'utiliser davantage.

Loin de moi l'idée de demander au gouvernement fédéral de s'imposer aux provinces dans le domaine forestier, loin de là. Mais je crois que si on multipliait les contacts, soit en formant des comités d'étude, ou en donnant des cours, ou en organisant des conférences interprovinciales plus souvent, en vue de tenter d'orienter plus efficacement ce travail d'ensemencement forestier, avec le programme ARDA—comme le disait tantôt le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge), ça coûte seulement 50 p. 100 au gouvernement fédéral et 50 p. 100 aux provinces—je crois que ce serait là une invitation aux provinces de se prévaloir de l'offre du gouvernement fédéral.

On disait tout à l'heure, que la province de Québec a un beau plan pour la restauration et l'amélioration de nos forêts et qu'elle a même déjà commencé à le mettre en pratique. J'admets qu'elle a un plan excellent à cet effet.

Mais, quand vous viendrez vous promener dans la province de Québec, vous constaterez alors qu'on restera longtemps en plan. C'est pour cette raison, comme je le mentionnais tout à l'heure, que le gouvernement fédéral devrait pousser son action éducative, je ne veux pas dire son action impérative, mais son action éducative, et ce afin d'activer ce travail d'encouragement à fond dans le domaine forestier dans chacune des provinces, surtout dans la province de Québec.

Je suis assuré qu'avec les contacts appropriés, la province de Québec saura utiliser une de ses plus grandes richesses, la forêt, sans laisser incultes toutes ces immenses terres dénudées d'arbres.

Nous serions aujourd'hui censés couper les arbres de la forêt d'il y a trente ans, mais nous sommes obligés, pour trouver de nouvelles forêts remplies d'arbres, de nous emparer de nouveaux domaines, de nous rendre à des centaines de milles plus au nord, parce que nous avons négligé d'ensemencer une fois la moisson coupée.

Je voudrais signaler un autre aspect dans ce domaine. Il s'agit de la question du gaspillage forestier. Il y a trente ans—je recule toujours de trente ans, parce que je suis un peu moins vieux que l'honorable député de